



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1028

Attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'Association "Lyon Hockey Club" pour l'organisation de la 2e édition du Trophée des Clubs et des Régions de Lyon pour les catégories U11 et U13, du 3 au 6 avril 2015

Direction des Sports

**Rapporteur** : M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 27 AVRIL 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 AVRIL 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 AVRIL 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 AVRIL 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLASSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINI, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme CHEVALLIER (pouvoir à Mme BAUME)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1028 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION "LYON HOCKEY CLUB" POUR L'ORGANISATION DE LA 2E EDITION DU TROPHEE DES CLUBS ET DES REGIONS DE LYON POUR LES CATEGORIES U11 ET U13, DU 3 AU 6 AVRIL 2015 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 mars 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Lyon Hockey Club » a organisé à la patinoire Charlemagne, le week-end de Pâques, la seconde édition du Trophée des Clubs des Régions de hockey sur glace de Lyon pour les catégories U11 et U13.

Quatre jours de compétition, du vendredi 3 avril au lundi 6 avril 2015 inclus, ont permis à de jeunes joueurs de se rencontrer, de confronter leur pratique du hockey sur glace et d'établir des relations amicales.

Cette manifestation sportive a rassemblé 8 clubs de régions différentes, soit 16 équipes, 320 enfants et une soixantaine d'encadrants (accompagnateurs, parents des joueurs, responsables d'équipes, entraîneurs...) et 400 supporters environ.

La prise en charge de cette compétition par le club organisateur a nécessité un investissement financier conséquent de sa part, notamment du fait de l'éloignement des équipes participantes.

Le budget prévisionnel de ce tournoi s'élevait à 48 000 €.

L'Association « Lyon Hockey Club » a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière municipale de 12 000 €.

Je vous propose qu'une subvention exceptionnelle de 5 000 € lui soit allouée.

Une subvention de 11 000 € avait été allouée à l'Association « Lyon Hockey Club » pour la 1<sup>re</sup> édition en 2014.

Je vous rappelle également que la subvention de fonctionnement général allouée à cette association s'élève à 17 000 € pour l'année 2015 (12 000 € en 2014).

Vu l'avis du Conseil du 2<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

**DELIBERE**

1- Une subvention de 5 000 € est allouée à l'Association « Lyon Hockey Club » pour l'organisation de la 2<sup>e</sup> édition du Trophée des Clubs et des Régions de Lyon pour les catégories U11 et U13, du 3 au 6 avril 2015.

2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 415, programme SPANIMAT, opération SPAMANI.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT